



Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 juillet 2010

Publié par extrait en exécution de l'article L.2121.25 du
Code Général des Collectivités Territoriales.

Date d'envoi de la convocation du Conseil : 13/07/2010

Le 23 juillet 2010, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle Roger Toulouse de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, sous la présidence de Monsieur Cousin, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Thierry Cousin, Jean-Claude Hennequin, Carole Turpin, François Nicourt, Benoît Foulon, Magdeleine Baby, Jean-Christophe Thauvin, Nicole Joye, David Cypel, Dominique Laurent, Alain Montagnier, Edith Rouillé, Sabine Delaroché, Christophe Thauvin, Valérie Baudry, Michel Zabel, Dany Adam, Gilles Gaillard, Pascale Adam, Béatrice Robert, Marie-Claude Harrang, Françoise Gourdin, Yves Clément.

Absents représentés : Mme Catherine Voisin par M. Benoît Foulon
Mme Agnès Barbanchon par Mme Dominique Laurent
M. Daniel Arnoux par Mme Pascale Adam

Absent excusé : M. Pascal Kwasnik
Mme Laurence Bellais
M. Angelo Cerqueira

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Nicole Joye est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

♦ ZAC DU CLOS AUBERT – DECLARATION DE PROJET PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- déclare d'intérêt général le projet d'aménagement de la ZAC du Clos Aubert,
- confirme à Monsieur le Préfet la demande d'une déclaration d'Utilité Publique
- et autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Prochain conseil municipal, salle Roger Toulouse :
vendredi 24 septembre 2010 à 20 h 30.

Pour extrait certifié conforme,
A St Pryvé St Mesmin, le 23 juillet 2010
Le Maire,

Thierry COUSIN